



FEUILLE D'INFORMATION

Lutte contre le dopage et promotion de la santé des athlètes

16 décembre 2021

Lutte contre le dopage

La lutte contre le dopage et la protection des athlètes propres sont des priorités absolues pour le Comité International Olympique (CIO), qui a mis en place une politique de tolérance zéro pour combattre la tricherie et tenir pour responsable toute personne responsable de l'utilisation ou de la fourniture de produits dopants.

La lutte du CIO contre le dopage a commencé sérieusement dans les années 1960. Depuis 2003, elle est menée en étroite collaboration avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) - qui a été créée en 1999 à Lausanne à l'initiative du CIO - et avec le soutien et la participation d'organisations intergouvernementales, de gouvernements, d'administrations et d'autres organismes publics et privés impliqués dans la lutte contre le dopage dans le sport. Depuis 2019 également, le CIO a délégué la responsabilité de l'organisation et de la gestion du contrôle du dopage aux Jeux olympiques à la International Testing Agency (ITA).

Au cours des 20 dernières années, le CIO a augmenté le nombre de contrôles (de 2'359 à Sydney en 2000 à 4'882 à Rio en 2016 et plus de 5'033 à Tokyo en 2021). Si cette augmentation témoigne de l'engagement du CIO à garantir l'équité du jeu des athlètes, il y a une évolution plus importante vers l'utilisation de stratégies de contrôle plus intelligentes grâce à l'augmentation des contrôles hors compétition ciblés, notamment depuis le début du mandat de l'ITA.

Le CIO n'hésite pas à faire appel au soutien et à l'expertise des autorités gouvernementales et applique des sanctions non seulement aux athlètes reconnus coupables de dopage mais aussi aux membres de leur entourage, notamment les entraîneurs, les médecins, etc.

Le CIO travaille en étroite collaboration avec divers partenaires du Mouvement olympique, dont l'AMA, les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les Fédérations Internationales de sport (FI), ainsi que les Organisations Nationales Antidopage (ONAD) des pays hôtes des Jeux, afin de s'assurer que seuls des athlètes « propres » se rendent aux Jeux. À cette fin, le CIO demande aux FI et aux CNO d'intensifier leurs contrôles et leurs autres efforts de lutte contre le dopage à l'approche des Jeux par l'intermédiaire du groupe d'experts « Pré-Jeux » coordonné par l'ITA.

En outre, en vertu du Code mondial antidopage, les échantillons prélevés lors de chaque édition des Jeux depuis Athènes 2004 ont été conservés en vue d'une réanalyse future. Ce programme de réanalyse peut tirer parti de méthodes de détection plus sensibles ou sophistiquées et de tout renseignement pertinent disponible. Ce programme augmente considérablement le facteur de dissuasion dans la lutte contre le dopage.

Le CIO a profité de cette possibilité de réanalyse pour protéger davantage les athlètes propres et a étendu la possibilité de conserver les échantillons et de procéder à des analyses supplémentaires grâce à un programme de 5 millions de dollars US administré par l'ITA. Ce programme vise les échantillons collectés auprès des athlètes olympiques dans les mois précédant les Jeux Olympiques.

Pendant les Jeux Olympiques

La lutte contre le dopage pendant les Jeux olympiques relève de la responsabilité du CIO conformément au Code mondial antidopage. Les échantillons d'urine et de sang sont prélevés conformément aux Standards internationaux pour les contrôles et les enquêtes.



Depuis mars 2016, le CIO a délégué les décisions relatives aux violations présumées des règles antidopage pendant les Jeux Olympiques à un organe indépendant, à savoir une nouvelle division antidopage du Tribunal arbitral du sport (TAS). La division antidopage du TAS a désormais remplacé la commission disciplinaire du CIO pour entendre et décider des cas de dopage aux Jeux olympiques.

Nombre de tests anti-dopage effectués pendant les Jeux

Jeux Olympiques d'hiver

Année	Lieu	Nombre de tests
1968	Grenoble	86
1972	Sapporo	211
1976	Innsbruck	390
1980	Lake Placid	440
1984	Sarajevo	424
1988	Calgary	492
1992	Albertville	522
1994	Lillehammer	529
1998	Nagano	621
2002	Salt Lake City	700
2006	Turin	1 200
2010	Vancouver	2 149
2014	Sotchi	2 453
2018	PyeongChang	3 149

Jeux Olympiques d'été

Année	Lieu	Nombre de tests
1968	Mexico	667
1972	Munich	2 079
1976	Montréal	2 054
1980	Moscou	645
1984	Los Angeles	1 507
1988	Séoul	1 598
1992	Barcelone	1 848
1996	Atlanta	1 923
2000	Sydney	2 359
2004	Athènes	3 667
2008	Beijing	4 770
2012	Londres	5 051
2016	Rio	4 882
2020	Tokyo	5 033

Nombre de violations des règles antidopage

Les liens suivants indiquent le nombre de violations des règles antidopage (VRAD) enregistrées pendant ou après les Jeux et ayant entraîné une sanction en relation avec les Jeux Olympiques :

- [Liste des ADRVs pendant ou après les Jeux Olympiques](#) (en anglais)
- [Résultats du programme de réanalyse](#) (en anglais)

Résumé des procédures de contrôle de dopage pour les Jeux Olympiques

Pendant la période des Jeux (de l'ouverture du village à la cérémonie de clôture), tous les athlètes participant à des Jeux Olympiques peuvent être contrôlés avant ou pendant une compétition, que ce soit à l'intérieur du village olympique, à l'intérieur ou à l'extérieur des sites olympiques, ou partout dans le monde. Les contrôles, les analyses et la gestion des cas sont administrés par l'ITA et réalisés conformément aux règles antidopage du CIO et dans le respect des standards internationaux pertinents.

Beijing 2022 : règles antidopage pour les Jeux

- [Lettre circulaire – Règles antidopage](#)
- [Règles antidopage](#)

Pour plus d'informations, contacter :

Le Centre d'Études Olympiques

Tél. +41 21 621 66 11

studies.centre@olympic.org